

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12424 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENMOUSSA RKIA

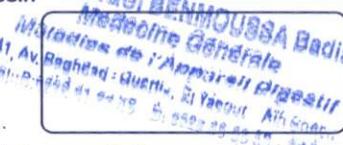
Date de naissance : 22/08/1980

Adresse : 246, Bd Benou SINA CARA

Tél. : 06.61.60.65.15 Total des frais engagés : 825,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 26/01/2013

Nom et prénom du malade : BENMOUSSA RKIA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Martulynie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa Le : 23/02/2013

Signature de l'adhérent(e) : RKIA



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/01/23	C	97 NFT		G
12/3				
				DR LAFAGUI BENNOUSSA Gauio Médecine Générale Médecin de l'Anse et Digestif 41, Av. Bagdad - Quartier El Yacoub - Ain Chock Tél: 0522 21 22 00 - 0522 50 76 39

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE EL YACOUT Avenue Bagdad N°43 El Yacout - Ain Chock - Casablanca tél: 0522 50 76 39	26/01/2023	2520

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
M. Hassan BENJOUN Spécialiste en Imagerie Médicale Rue Socrate - Casablanca Tél: 0522 21 22 00	26/01/23	2.80	80 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

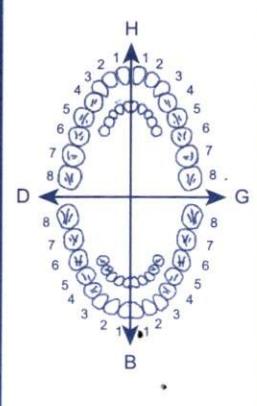
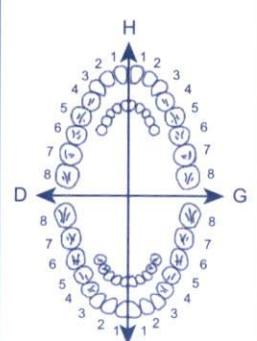
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	G B	Coefficient DES TRAVAUX <input type="text"/>
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				

DR. LARAQUI BENMOUSSA BADIA

Diplômée de la Faculté de
Médecine de Paris

Médecine Générale
& Maladies de l'Appareil Digestif

Benmoussa Rkia

الدكتورة العراقي بنموسى بديعة

خريجة كلية الطب بباريس

طب العـام
وأمراض الجهاز الهضمي



Casablanca le : 26/01/23 ضاء في:

1500

Paralytic ١٥٠٠
١٤٠٠

15DH

S.V

S.V

1020

Cataplexus ١٠٢٠
١٤٠٠

T = 2520

الياقوت
PHARMACIE EL YACOUT
Avenue Baghdad N°43 Quartier
El Yacout - Ain Chock - Casablanca
tel: 0522 50 76 33



Dr LAFAGUI BENMOUSSA Badia
Médecine Générale
Maladies de l'Appareil Digestif
41, Av. Baghdad - Quartier El Yacout - Ain Chock
tel: 0522 21 22 49 D. 0522 56 00 30 CASA

GROUPE RADIOLOGIQUE DE CASABLANCA
SCANNER - IRM
CENTRE D'IMAGERIE MEDICALE

Dr. K.BELYAMANI

Dr. Z.TAZI CHAOUI

Dr. H.BENGELLOUN

CASABLANCA LE, 26/01/2023

Reçu N° 230126017

M ou Mme : **BENMOUSSA RKIA**

Examen(s) demandé(s) :

MAMMO+ECHO

Soit un montant total de : **800.00** DHS

Arretée le présent reçu à la somme de :

HUIT CENTS DIRHAMS

Dr. Hassan BENJELLOUN
Spécialiste en Imagerie Médicale
4, Rue Socrate - Casablanca
Tel : 022 39 07 07

4 Rue socrate, (Rond point Romandie) Casablanca Tel : 022 39 07 07
Fax 022 39 03 03 Patente 35806746-I.F: 01031212- W.B :0460101149923

ICE:

0016643400000090

DR. LARAOUİ BENMOUSSA BADIA

Diplômée de la Faculté de
Médecine de Paris

Médecine Générale
& Maladies de l'Appareil Digestif

الدكتورة العراقي بنموسى بديبة

خريجة كلية الطب بباريس

الطب العام
وأمراض الجهاز الهضمي



Casablanca le : 26/01/28 الدار البيضاء في:

Bernoussa Rbia

- Moustapha -

→ Mammographie +
Echographie mammaire.

Dr. Hafyan BENJELLOUN
Spécialiste en Imagerie Médicale
41, Rue Socrate - Casablanca
Tél. : 05.22.36.68.50


Dr LARAOUİ BENMOUSSA Badia
Médecine Générale
Maladies de l'Appareil Digestif
41, Av. Baghdad - Quartier El Yacout - Aïn Chock
Tél. C : 0522 21 22 49 - D : 0522 36 68 50 - CASA

GROUPE RADIOLOGIQUE DE CASABLANCA

SCANNER - IRM

- ECHOGRAPHIE
- DOPPLER - DOPPLER ENERGIE
- RADIOLOGIE DENTAIRE



- SENOLOGIE
- STEREOTAXIE MAMMAIRE
- RADIODIAGNOSTIC

Centre d'imagerie médicale

Dr. K. Belyamani

Dr. H. Bengelloun

Dr. Z. Tazi chaoui

26/01/2023

PATIENT

BENMOUSSA RKIA

MEDECIN TRAITANT

LARAQUI BENMOUSSA BADIA

MAMMOGRAPHIE BILATERALE :

Seins de densité mixte, de type C.

Absence de foyer de micro-calcifications suspect.

Absence de distorsion architecturale suspecte ou d'image de suropacité anormale.

Enveloppes mammaires normales.

Prolongements axillaires normaux.

ECHOGRAPHIE MAMMAIRE BILATERALE :

Absence de formation nodulaire tissulaire ou kystique des seins.

Absence de foyer de désorganisation architecturale suspect.

Creux axillaires normaux.

AU TOTAL :

Mammographie + échographie mammaire bilatérale normales.

Examen classé ACR1 à droite et ACR1 à gauche.

NB : Prière de rapporter les anciens clichés en cas de nouvel examen.

CLASSIFICATION BI-RADS (American College of Radiology) (ACR):

BI-RADS 0 de ACR : Nécessité d'investigations complémentaires.

BI-RADS 1 de ACR : normale (surveillance systématique tous les 2ans dans le cadre du dépistage).

BI-RADS 2 de ACR : lésion bénigne (surveillance systématique tous les 2ans dans le cadre de dépistage).

BI-RADS 3 de ACR : lésion probablement bénigne (surveillance semestrielle est conseillée pendant 1an puis annuelle pendant 2ans).

BI-RADS 4 de ACR : anomalie suspecte, nécessitant une vérification histologique (biopsie).

BI-RADS 5 de ACR : lésion fortement suspecte de malignité (une biopsie ou exérèse est souhaitée).

DR H. BENGELLOUN
Spécialiste en Imagerie Médicale
Rue Socrate - Casablanca